

La soupape de gaz utilisée dans l'accumulateur à piston Hydroll est la soupape M28 x 1,5 avec une plage de température comprise entre -45 °C et +80 °C.

Précharge de l'accumulateur :

1. Fixer le connecteur de la cartouche de gaz (1) et le manomètre (4) sur le corps.
2. Brancher l'unité de recharge à la cartouche d'azote avec le connecteur (1). Utiliser la clavette de réglage. Ne pas oublier le joint en nylon (2).
3. S'assurer que la soupape de décharge (7) est fermée avant de continuer.
4. Déposer le capuchon de protection de la soupape de gaz (9) de l'accumulateur.
5. Connecter délicatement le connecteur de soupape de gaz M28 x 1,5 (6) à la soupape de gaz de l'accumulateur (8) et serrer à la main uniquement.
6. Dévisser le boulon carré (4) et contrôler la pression sur le manomètre (5) ; si la pression est trop élevée, ouvrir légèrement la soupape de décharge (7).
7. Fixer le boulon carré (4) en appliquant un couple de serrage de 15 - 20 Nm, et dissiper la pression résiduelle du corps de l'appareil avec la soupape de décharge (7).
8. Une fois la pression de précharge atteinte et stabilisée, débrancher doucement (à la main) le connecteur (6) de la soupape de gaz de l'accumulateur (8).
9. Vérifier l'absence de fuites au niveau de la soupape de gaz liquide (8) avec de l'eau savonneuse ou un autre dispositif de détection des fuites.
10. Reconnecter le capuchon de protection de la soupape de gaz (9) à l'accumulateur.
11. Débrancher ensemble le corps de soupape et le connecteur de la cartouche de gaz (1) de la cartouche d'azote.



AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas dévisser la soupape de gaz !

7.0

DURÉE DE VIE CALCULÉE - CHARGE DYNAMIQUE

Fatigue théorique de l'accumulateur basée sur la norme EN 13345-3. Le graphique ci-dessous illustre le pire scénario envisageable en matière de fatigue de la structure.



REMARQUE

La courbe de fatigue pratique dépend de l'application : la forme et l'emplacement de la courbe sont principalement influencés par la variation de pression.

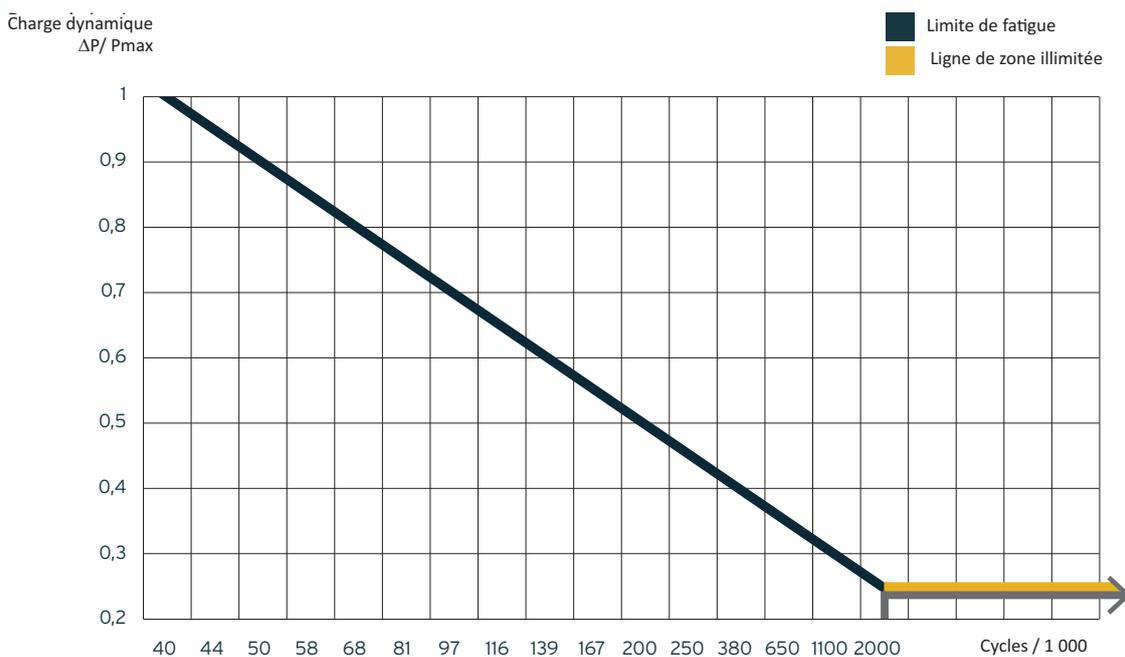


FIGURE 7.1 Le pire scénario envisageable en matière de fatigue structurelle

8.0

ENTREPOSAGE ET TRANSPORT

8.1

Entreposage

L'accumulateur doit être entreposé dans un endroit sec et frais à une température constante. Tous les joints de l'accumulateur doivent être obturés. L'accumulateur ne doit pas être exposé à une chaleur excessive (c'est-à-dire à des températures supérieures à 40 °C pendant de longues périodes).

Manipuler l'accumulateur avec précaution. Pour soulever et déplacer l'accumulateur, utiliser des dispositifs de levage homologués. Points de levage de l'accumulateur, voir le Chapitre 6- Installation.

Si l'accumulateur fait plus de 180 mm et que le temps d'entreposage est supérieur à six mois, il est recommandé d'entreposer les accumulateurs à la verticale, côté gaz vers le bas. De cette façon, la lubrification du joint de piston sera assurée par les résidus d'huile. L'huile aide le joint de piston à conserver son élasticité et préserve le matériau d'origine.



IMPORTANT

Veiller tout particulièrement à ne pas endommager la soupape de charge.

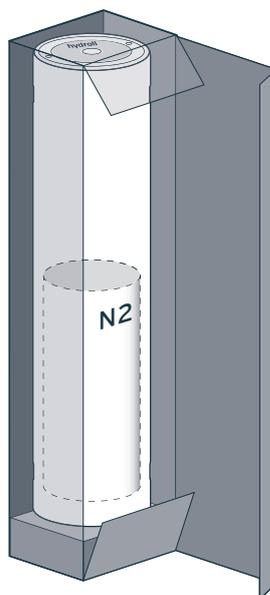


FIGURE 8.1 Si l'accumulateur fait plus de 180 mm et que le temps d'entreposage est supérieur à six mois, il est recommandé d'entreposer les accumulateurs à la verticale, côté gaz vers le bas.



IMPORTANT

Si l'accumulateur est entreposé pendant plus de six mois, la pression de précharge doit être contrôlée en tenant compte de la correction de la température ambiante.

8.2 Transport

Dans le document UN 3164, articles relatifs aux systèmes pneumatiques sous pression, 2.2, les accumulateurs à piston hydropneumatiques sous pression sont considérés comme des marchandises dangereuses dans le cadre des transports routiers, ferroviaires, maritimes et aériens lorsqu'ils sont préchargés à l'azote comprimé. Pour cette raison, la société de transport doit disposer d'un personnel qualifié pour la manipulation des livraisons et le conditionnement des accumulateurs. La législation de l'UE exige que, au sein de la société, au moins une personne ait suivi une formation concernant l'expédition de marchandises dangereuses (réglementations ADR/RID, IMDG et IATA).

Un accumulateur qui n'est pas sous pression n'est pas considéré comme une marchandise dangereuse dans le cadre de la norme UN 3164, et peut être transporté en tant que fret aérien standard.

La documentation et les instructions valides concernant le transport et l'emballage sont téléchargeables depuis le site web d'Hydroll, à l'adresse suivante :

www.hydroll.com

Navigation : Téléchargements > Documentation technique > Documentation de transport



IMPORTANT

Veiller tout particulièrement à ne pas endommager la soupape de charge.

9.0

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Les fuites de gaz peuvent être localisées avec de l'eau savonneuse. L'usage d'eau savonneuse est également recommandé en vue de garantir les performances de la soupape après les contrôles de pression.

La pression de précharge peut être contrôlée à l'aide de la mesure de pression côté liquide : le système est pressurisé de façon à dépasser la pression de précharge de l'accumulateur et la pression du système est dissipée lentement (~5 bar/minute) par le biais d'une limitation de l'écoulement. Une fois qu'elle a atteint la pression de précharge de l'accumulateur, la pression du système diminue rapidement.

Recommandation concernant les équipements du système :

- Soupape de dissipation de pression : la pression d'ouverture doit être inférieure à la pression de fonctionnement maximale de l'accumulateur
- Le robinet permet d'isoler le chargeur du système

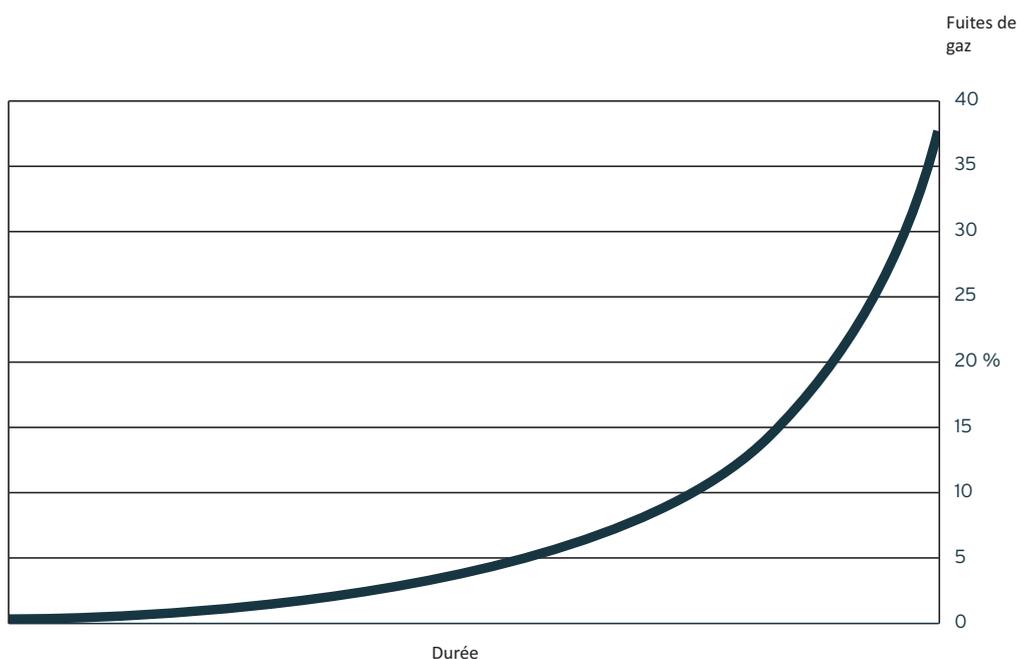


FIGURE 9.1 Usure normale et fuites qui en découlent en fonction de la durée d'utilisation

10.0

MISE HORS SERVICE ET AU REBUT

1. Ne pas mettre au rebut un accumulateur s'il est sous pression ; la pression doit être dissipée avant de procéder à la mise au rebut.
2. L'utilisation d'un dispositif de charge Hydroll ou d'un connecteur compatible avec la soupape peut permettre de dissiper la pression.
3. Une fois que la pression a été dissipée et que la soupape de gaz a été retirée, l'accumulateur peut être transféré pour recyclage des métaux.

Hydroll Oy

LOHKAREKUJA 6

FIN-62101 LAPUA, FINLANDE

TÉL +358 (0)20 765 7900

FAX +358 (0)20 765 7901

INFO@HYDROLL.COM

WWW.HYDROLL.COM